

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

VILLE DE TRÉVOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 29
Présents : 20
Votants : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DIX HUIT OCTOBRE, à DIX NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc PÉCHOUX,

PRESENTS : Marc PÉCHOUX, Richard SIMMINI, Agathe IACOVELLI, Hubert BONNET, Gaëlle LICHTLÉ, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Philippe BERTHAUD, Andrée GENIN, France-Line VINCENT, Béatrice GUERIN, Dominique DESFORGES, Isabelle DE CARVALHO, Yann GALLAY, Nicolas MARCHAND, Thierry GROSSAT, Bernadette CAUCHOIS, Michel RAYMOND, Adrien LASSERRE, Kévin GAREL.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Claude TRASSARD à Jacques CORMORECHE, Aurélien TESSIAUT à Philippe BERTHAUD, Tiffany RIBEIRO à Nicole DUGELAY, Jean-Pierre SAINT-CYR à Agathe IACOVELLI, Guy BRULLAND à Adrien LASSERRE, Patrick CHARRONDIERE à Michel RAYMOND.

ABSENT(S) : Jean-Marc RIGAUDIE, Myriam CHIKKI, Amina LEGHNIDER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, J.CORMORECHE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2023-18-10 DG N°92 MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

À la suite de la démission du mandat de 4^{ème} adjointe au maire de madame Gaëlle LICHTLÉ, une nouvelle organisation des délégations sera arrêtée par le maire. Le conseil devra se prononcer sur la nouvelle désignation des membres des délégués titulaires et suppléants dans les délégations extérieures suivantes :

- SEP BRESSE DOMBES-SAONE (Syndicat d'eau Potable) ;
- CA LYCEE ;
- ALEC.

Monsieur Jean-Marc RIGAUDIE propose sa candidature au sein de l'organisme suivant :

- SEP BRESSE DOMBES-SAONE (Syndicat d'eau Potable), suppléant

Madame Agathe IACOVELLI propose sa candidature au sein de l'organisme suivant :

- Conseil Administration Lycée, titulaire ;

Madame Bernadette CAUCHOIS propose sa candidature au sein de l'organisme suivant :

- Assemblée spéciale des petits porteurs de l'ALEC ;

Par ailleurs, le conseiller communautaire démissionnaire est remplacé par le premier membre du conseil municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire qui le suit dans l'ordre du tableau établi à la date où la vacance de son siège devient définitive. Ainsi, pour poursuivre la cessation du mandat de conseillère communautaire de madame Gaëlle LICHTLÉ, Madame France-Line VINCENT, est appelée à siéger au sein du Conseil Communautaire.

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur les désignations des membres représentants de la commune au sein des organismes extérieurs susvisés.

Vu la délibération 2020 03 06 DG 21 du 3 juin 2020,

Vu l'article L 5212-1 et suivant du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 273-12 du code électoral et l'article L.273-10 du code électoral, issu de l'article 33.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 5 abstentions (M. Raymond, G. Brulland (qui a donné pouvoir à A. Lasserre) P. Charrondière (qui a donné pouvoir à M. Raymond), A. Lasserre, K. Garel).

- **DESIGNE Monsieur Jean-Marc RIGAUDIE** membre élu au sein du
 - SEP BRESSE DOMBES-SAONE (Syndicat d'eau Potable), suppléant
- **DESIGNE Madame Agathe IACOVELLI** membre élu au sein du
 - Conseil Administration Lycée, titulaire ;
- **DESIGNE Madame Bernadette CAUCHOIS** membre élu au sein des
 - Assemblées spéciales des petits porteurs de l'ALEC ;
- **PREND ACTE** de la désignation de **Madame France-Line VINCENT** en qualité de conseillère communautaire.

En mairie, le 18 octobre 2023

Affiché le 20 octobre 2023

Pour extrait conforme

Le Maire

Marc PÉCHOUX

